

■ ■ ■ Solution en ligne de gestion des congés et plannings



→ [Téléchargez la présentation en PDF](#)

A QUOI CA SERT ?

Les quatre fonctions principales d'e-Congés permettent de :

- gérer la demande de congés (émission de la demande, validation par le supérieur hiérarchique),
- d'accéder aux plannings de présence/absence des collaborateurs,
- gérer les compteurs de congés et d'absence,
- générer des statistiques et des états des absences et congés.

AVANTAGES

- Vous allez améliorer vos circuits administratifs et mieux contrôler le traitement des demandes d'absences
- Vous allez mettre un terme aux sollicitations des salariés concernant leurs soldes de congés payés ou RTT ou autres compteurs
- Vous allez en finir avec les demandes papier qui passent de bureau en bureau et qui parfois se perdent
- Vous allez avoir une vision claire des absences de vos collaborateurs grâce aux plannings
- Vous allez soulager le gestionnaire de paye : e-Congés est interfacé avec les principaux logiciels de paye du marché dont e-Paye

COMMENT CA MARCHE ?

POUR LE SALARIE :

La prise en main de l'application est très intuitive et permet au salarié de formuler une demande d'absence en toute simplicité. Il peut modifier la répartition de ses congés proposée par défaut, consulter ses comptes d'absence, modifier, annuler une demande.

Il peut également en fonction de ses droits consulter le planning de son équipe. La logique bancaire de présentation des comptes de congés lui assure une compréhension immédiate de sa situation.

POUR LE MANAGER :

Le manager est notifié par mail des demandes de ses collaborateurs. Il peut à tout moment consulter la liste des demandes reçues, décider de les accepter à partir du planning, de les refuser ou de demander des informations complémentaires.

Il est alerté si une demande nécessite une attention particulière. Il peut consulter les soldes de ses collaborateurs, consulter le planning des équipes et créer un planning personnalisé, mettre une personne ou son équipe en congés sans demande initiale des salariés etc

POUR L'ADMINISTRATEUR :

L'administrateur pilote et contrôle l'application et a la main sur l'ensemble des paramétrages. Il peut modifier et mettre à jour les règles, les alertes, les droits attribués aux managers.

Il a accès à toutes les éditions qu'il pourra paramétrer selon ses besoins. Il peut corriger une demande de congés. D'une manière générale, il est le garant du bon fonctionnement du service avec comme objectif de l'adapter aux besoins du salarié et de l'entreprise.

Ce service inclut (en plus d'e-Paye) :

- La mise à disposition d'e-Congés sur un serveur sécurisé
- Une mise à niveau du logiciel automatique lors de la sortie des nouvelles versions
- Une disponibilité du serveur 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Des temps de génération de la page « Mes soldes » (la plus utilisée dans le logiciel) garantis inférieur à 1 seconde (hors temps de chargement et d'affichage sur le poste client)
- L'assistance disponible tous les jours ouvrés de 9:00 à 17:00

Le contrat de service est souscrit pour une durée minimale de deux ans. Il est ensuite résiliable à tout moment sous réserve de l'observation d'un préavis de 3 mois.

